

DYNAMIQUE DE L'APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ À BÉTAIL DU DISTRICT D'ABIDJAN

YAO BELI DIDIER¹, KALLO VESSALY²

1- Assistant à l'Institut de Géographie Tropicale, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan.

Mail : belididier07@yahoo.fr

2- Docteur vétérinaire, Sous-Directeur de l'hygiène alimentaire et des abattoirs du District d'Abidjan.

Mail : vessalykallo@yahoo.fr

RÉSUMÉ

La fin de la crise laisse penser que le marché à bétail d'Abidjan va connaître un nouveau dynamisme de son approvisionnement et des prix plus accessibles du bétail. Et pourtant, les prix ne faiblissent pas, les fournisseurs connaissent de nouveaux débouchés. Cet article est une contribution à la connaissance de l'environnement et du système commercial du marché à bétail d'Abidjan. La démarche méthodologique s'est appuyée sur les observations directes, les entretiens, des interviews, et des enquêtes auprès des acteurs. L'étude révèle que le dynamisme du marché à bétail est fortement influencé par plusieurs facteurs qui sont endogènes et exogènes. Ce marché qui est fortement dépendant des pays limitrophes est confronté à divers difficultés qui affectent négativement le niveau d'approvisionnement et par conséquent le prix du bétail et de la viande. Ces difficultés sont d'ordre organisationnel, financier, et la concurrence des marchés du Ghana et du Nigéria. Le nouveau dynamisme attendu ne saurait être une réalité sans une réforme des modalités organisationnelles des acteurs et un appui à la modernisation des transactions financières.

Mots-clés : Abidjan, approvisionnement, bétail, dynamisme marché.

SUMMARY

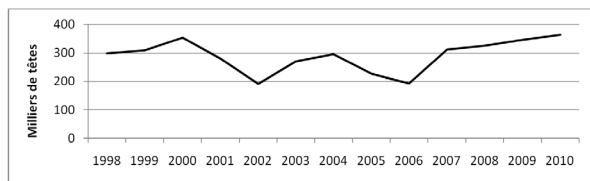
Dynamic of the supply of Abidjan's cattle market

The end of the crisis suggests that the Abidjan cattle market will experience a new dynamism of its supply and price more accessible cattle. Yet prices are not falter, suppliers experiencing new opportunities. This article is a contribution to the knowledge of the environment and the trading system of the cattle market in Abidjan. The methodology was based on direct observations, interviews, and some investigations besides actors. The study reveals that the dynamism of the cattle market is heavily influenced by several factors that are endogenous and exogenous. This market which is greatly depended on border countries is confronted with various difficulties which affect worse the supplies level and consequently the cattle price and the meat. These challenges are organizational, financial, and competition from Ghana and Nigeria markets. The new dynamism expected couldn't be a reality without a reform of the organizational arrangements of actors and support for the modernization of financial transactions.

Keywords: Abidjan, supply, cattle, dynamic, market,

INTRODUCTION

Le système d'approvisionnement et de commercialisation du marché à bétail d'Abidjan lui permet-il d'être compétitif et de ravitailler la population à des prix plus bas? En effet, depuis la crise de 2002 jusqu'à la période post-crise en 2011, les populations abidjanaises continuent de se plaindre des prix trop élevés du bétail et de la viande fraîche. Les autorités ivoiriennes ont toujours cherché à organiser la filière afin d'améliorer l'approvisionnement des marchés et contrôler aussi les prix. C'est ainsi qu'en période de Tabaski, des convois d'animaux en direction d'Abidjan sont organisés et une marge du prix du mouton est fixée par le gouvernement. Toutefois, celle-ci n'est jamais respectée. Le ravitaillement du marché à bétail d'Abidjan connaît une baisse d'intensité, en dépit des efforts des autorités ivoiriennes. Les crises successives qu'a traversées la Côte d'Ivoire depuis 1999 ont fortement entravé le dynamisme des approvisionnements (figure 1).



Source : *Statistiques du marché à bétail du District d'Abidjan, 2010.*

Figure 1: Evolution de l'approvisionnement du marché à bétail d'Abidjan de 1998 à 2010

De 2001 à 2006 les flux d'approvisionnement ont connu des fluctuations en deçà de 300 000 têtes d'animaux. Cependant, avec les accords politiques de Ouagadougou¹ en 2007, les approvisionnements ont connu une progression constante jusqu'en 2010. Ils ont atteint 312 370 têtes dès la première année en 2007 avant de passer peu après à 364 170 têtes en 2010. Abidjan est la principale ville de la Côte d'Ivoire et son principal marché de bétail et viande. Ce pays

1- Signature des accords de paix de Ouagadougou en 2007 consacrant la libre circulation des marchandises et des personnes dans la partie nord de la Côte d'Ivoire et création du centre de commandement intégré (C.C.I) chargé de veiller à l'effectivité de cette mesure et au démantèlement des groupes d'auto-défense.

est largement déficitaire en ces deux produits (Yao, 2010) et ses principaux fournisseurs de bétail sont le Mali et le Burkina Faso (CILSS, 2008). La Côte d'Ivoire est restée pendant longtemps, avant la crise, la principale ouverture du bétail de ces deux pays sahéliens (CILSS, 2008). Aujourd'hui, à la faveur de la sortie de crise en Côte d'Ivoire, l'on s'attend à un nouveau dynamisme dans l'approvisionnement du marché à bétail d'Abidjan et une baisse des prix du bétail et de la viande. Cependant, les prix ne faiblissent pas et le circuit d'exportation des pays fournisseurs qui a beaucoup souffert des effets du conflit civil ivoirien connaît de nouveaux débouchés (Guibert *et al*, 2009). Alors, l'environnement et le système commercial du marché d'Abidjan, après la crise, lui permettent-ils d'être enviable et même concurrentiel? De cette question fondamentale, découlent les interrogations suivantes: Comment fonctionne le système d'approvisionnement et de vente du marché à bétail d'Abidjan? Quel est l'impact de ce système sur la variation du prix du bétail et de la viande? Quelles sont les forces, les faiblesses et les menaces de ce marché?

Cet article répond à un objectif général qui est de contribuer à la connaissance du fonctionnement du marché de bétail d'Abidjan. Dans cette optique, il s'agit de faire un diagnostic du système d'approvisionnement et de vente, analyser son impact sur les prix pratiqués et déterminer les forces, les faiblesses et les menaces de ce marché.

L'hypothèse générale à vérifier est la suivante : l'insatisfaction de la demande en bétail à des prix accessibles sur le marché d'Abidjan, est liée aux difficultés d'approvisionnement et de commercialisation du bétail. Pour atteindre l'objectif assigné à l'étude et vérifier l'hypothèse, une méthodologie a été adoptée en vue de la collecte des données.

1- CADRE METHODOLOGIQUE

Pour tester notre hypothèse, nous nous sommes appuyés sur les notions de filière et circuit économique de Weigel (1989) et de Dalmaso *et al* (1969). L'amélioration du modèle du circuit économique de ce dernier, appliqué au marché du bétail donne les explications suivantes: les marchands achètent le

bétail avec les éleveurs et créent en même temps un flux monétaire dirigé vers ces derniers. Ils envoient vers le marché un flux de bétail qui constitue leurs achats ou leurs productions. Les chevillards et les ménages achètent le bétail, ce qui donne lieu à un flux monétaire dirigé vers les marchands et leur assure une capacité de renouvellement des stocks. Les prestataires de services et autres intermédiaires louent leurs services aux principaux acteurs (marchands, chevillards et ménages) qui créent un flux monétaire dirigé vers les premiers, représentant leurs rémunérations. Entre les acteurs, circulent trois types de flux: un flux réel (les animaux), un flux monétaire (l'argent) et un flux immatériel (l'information).

La recherche des informations s'est appuyée sur des données quantitatives et qualitatives issues de l'analyse documentaire, des observations, des entretiens et des enquêtes par questionnaire. Les travaux de terrain se sont déroulés entre août et octobre 2011. Les entretiens ont eu lieu avec le Directeur du marché à bétail, un responsable de la confédération des professionnels de la filière bétail viande, un membre de l'association des marchands de bétail et un autre pour celui des chevillards. L'enquête par questionnaire s'est déroulée au marché à bétail d'Abidjan auprès de 60 marchands sur un total de 96 dénombrés. Le choix des marchands à enquêter a reposé sur deux critères. Le premier critère est l'espèce animale vendue. Celui-ci nous a donné trois strates de marchands (les marchands de bovins, les marchands d'ovins et les marchands de caprins). Le deuxième critère est l'origine des animaux. Ce dernier nous a donné 2 groupes à l'intérieur de chacune des strates (locale ou sahélienne). (Tableau I).

Tableau I : Critère de choix des marchands de bétail

Origine des animaux	Espèce animale vendue par les marchands			Total	
	Bovins	Ovins	Caprins	Effectif	Part en (%)
Locale	13	2	1	16	26,67
Sahélienne	27	8	9	44	73,33
Total	40	10	10	60	100

Source : Enquêtes 2011

2- DIAGNOSTIC DU SYSTEME D'APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ À BÉTAIL D'ABIDJAN

2.1- ORIGINE DES FLUX D'APPROVISIONNEMENT

La Côte d'Ivoire a importé en 2010, 127 600 têtes de bovins et 377 480 têtes de petits ruminants en provenance des pays sahéliens. La part du marché à bétail d'Abidjan dans ces importations est de 77% pour les bovins et 60% pour les petits ruminants, représentant respectivement 99 344 et 227 040 têtes. Le reste de l'approvisionnement du marché d'Abidjan a été pourvu par la production locale (Tableau II).

Tableau II : Approvisionnement du marché à bétail d'Abidjan selon l'origine des animaux en 2000 et 2010.

Origine des animaux	2000			
	Bovins		Ovins/caprins	
	Nombre de têtes	Part en %	Nombre de têtes	Part en %
Locale	23.990	22,78	7513	2,94
Sahélienne	81.345	77,22	247.866	97,06
Total	105.335	100	255.379	100

	2010			
	Bovins		Ovins/caprins	
	Nombre de têtes	Part en %	Nombre de têtes	Part en %
	36.358	26,79	1370	0,6
	99.344	73,21	227.041	99,04
	135.702	100	228.465	100

Source : Statistiques du marché à bétail du District d'Abidjan 2000 et 2010.

La contribution du cheptel national à l'approvisionnement du marché d'Abidjan reste faible pour les bovins (moins de 30%) et négligeable pour les petits ruminants (moins de 3%). Cette faiblesse découle de l'insuffisance de la production nationale. En effet, la Côte d'Ivoire n'a pas une tradition d'élevage (Saliou *et al*, 2008). et les actions gouvernementales menées pour accroître la production nationale n'ont pas suffi pour atteindre l'auto approvisionnement en viande (Compain, 1994).-

2-1-1. L'APPROVISIONNEMENT LOCAL

Les animaux arrivent essentiellement de trois grandes régions constituant le couloir central. Ce sont : la région du nord (50%), la région du centre nord (41%) et la région du centre (6%). Ainsi, la structuration de l'approvisionnement du marché à bétail d'Abidjan par la production nationale se caractérise par un circuit nord sud. En dehors du couloir central et de son circuit de bétail, l'approvisionnement à partir des autres régions ivoiriennes reste marginal (figure n°2). La région nord a fourni au marché d'Abidjan la totalité des flux nationaux d'ovins/caprins et 18 000 têtes de bovins. Les animaux sont venus de M'Bengué et Korhogo dans le département de Korhogo, de Ouangolodougou, Nielle, Diawalla, et Ferkessedougou dans le département de Ferkessedougou, de Gon et Boundiali dans le département de Boundiali. Les flux de bovins en provenance de la région centre nord sont repartis entre Niakaramandougou avec 10 500 têtes, Bouaké avec 3 500 têtes et Katiola avec 1000 têtes. La région du centre a fourni 2 300 têtes de bovins en provenance de Yamoussoukro.

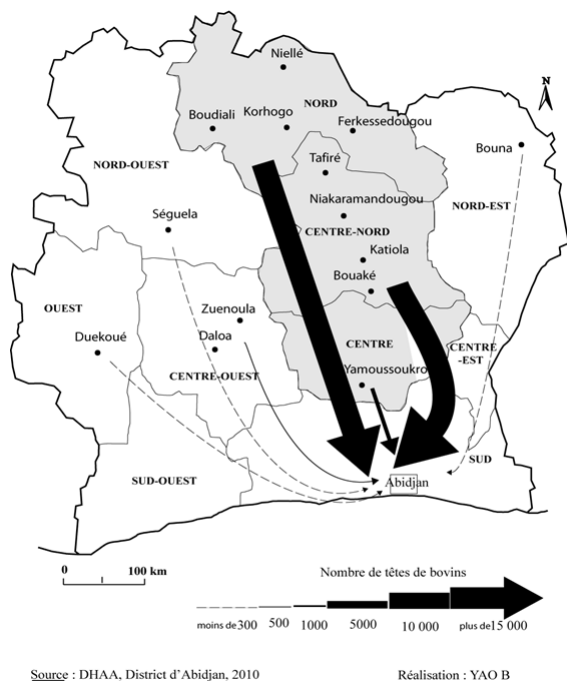


Figure 2 : Approvisionnement local du marché d'Abidjan en bovins en 2010

L'apport du cheptel national, dans le ravitaillement du marché d'Abidjan, prend toute son importance de mai à août soit dans le 2^{ème} quadrimestre de l'année (Tableau III).

Tableau III: Approvisionnement annuel du marché à bétail d'Abidjan selon l'origine des animaux en 2010

Périodes	Origine sahélienne		Origine locale		
	Bovins en (têtes)	Part en (%)	Bovins en (têtes)	Part en (%)	
1 ^{er} quadrimestre (janvier à avril)	37 485	93,55	2 586	6,45	
2 ^{ème} quadrimestre	Mai	9213	69,39	4064	30,61
	Juin	3645	27,97	9386	72,03
	Juillet	3446	28,96	8451	71,04
	Aout	6741	55,93	5310	44,07
	total	23 045	45,85	27 211	54,15
3 ^{ème} quadrimestre (septembre à décembre)	38 814	85,54	6 561	14,46	
Total	99.344	73,21	36.358	26,79	

Source : Statistiques du marché à bétail du District d'Abidjan, 2010.

Au 2^{ème} quadrimestre, le cheptel national assure 54,15% soit un peu plus de la moitié de l'offre de bovin sur le marché d'Abidjan. Le ravitaillement local dépasse 71% des flux de juin à juillet. Cette période correspond à la saison des grandes pluies dans la région sahélienne. Au cours de celle-ci, les éleveurs sahéliens sont réticents à la vente des animaux. Ils préfèrent les engraisser sur les pâturages revigorés par les pluies. Dès lors que les animaux sont en bon état, ils sont compétitifs (CILSS, 2008), les éleveurs sahéliens peuvent les vendre à des prix intéressants. Ainsi, pendant la saison des pluies en région sahélienne, le ravitaillement extérieur du marché d'Abidjan diminue considérablement, tandis que, le ravitaillement intérieur prend de l'ampleur. La tendance s'inverse juste après la saison des pluies où la Côte d'Ivoire n'assure que 14,46% des approvisionnements au 3^{ème} quadrimestre (septembre à décembre). La baisse s'accroît au 1^{er} quadrimestre. De janvier à avril, l'approvisionnement national du marché

d'Abidjan est insignifiant (6,45%). Cette période, au sahel, correspond à la saison sèche et au manque de pâturages. Les éleveurs sahéliens, en quête de nourriture pour le bétail, sont plus disposés à la vente. Pendant cette période, l'approvisionnement du marché d'Abidjan se fait essentiellement à partir des pays sahéliens. Une partie du troupeau sahélien arrive par transhumance en Côte d'Ivoire et étend son espace du nord à la lisière de la zone forestière (Ancey, 1996). Elle alimente aussi le circuit local de bétail. Ce sont ces animaux issus de la transhumance des éleveurs sahéliens que proposent principalement les marchands locaux sur le marché d'Abidjan.

2-1-2. L'APPROVISIONNEMENT À PARTIR DES PAYS SAHELIENS

Les principaux fournisseurs du marché à bétail d'Abidjan sont le Burkina Faso et le Mali, deux pays sahéliens qui ont une frontière commune avec la Côte d'Ivoire. A ceux-ci, s'ajoute occasionnellement le Niger (Tableau IV).

Tableau IV: Approvisionnement sahélien du marché à bétail d'Abidjan en 2000 et 2010

Pays d'origine	2000			
	Bovins		Ovins/caprins	
	nombre de têtes	Part de marché en (%)	nombre de têtes	Part de marché en (%)
Burkina Faso	50 725	48,15	172 539	67,56
Mali	30 620	29,07	72 259	28,3
Niger	-	-	3 068	1,2
Total	81 345	77,22	247 866	97,06

	2010			
	Bovins		Ovins/caprins	
	nombre de têtes	Part de marché en (%)	nombre de têtes	Part de marché en (%)
	31 645	23,31	166 909	73
	67 699	49,90	59 322	26
	-	-	810	0,4
	99 344	73,21	227 041	99,04

Source : Statistiques du marché à bétail du District d'Abidjan, 2010.

Le Burkina Faso était le premier fournisseur de bétail du marché d'Abidjan. Ce pays a couvert à lui seul 48,15% des flux de bovins et 67,56% de ceux des ovins/caprins en l'an 2000. La part du Mali dans l'approvisionnement de ce marché était uniformément répartie entre bovins et ovins/caprins soit respectivement 29,07% et 28,3% de chaque flux. En 2010 par contre, la baisse des flux burkinabè et la hausse de ceux du Mali ont entraîné une inversion des rôles dans le ravitaillement du marché d'Abidjan. Le Mali est devenu le leader des fournisseurs de bovins devant le Burkina Faso, depuis 2007. IL fournit pratiquement la moitié de l'offre sur ce marché. Quant au Burkina Faso, il demeure le principal fournisseur d'ovins/caprins. En effet, le Mali a profité de la paix relative et de la sécurisation des convois de marchandises dans le nord de la Côte d'Ivoire² pour accroître et même doubler ses exportations de bovins en direction d'Abidjan. Pendant ce temps, celles en provenance du Burkina Faso sont en chute. Elles sont passées de 50 725 têtes en 2000 à 31 645 têtes en 2010, soit une baisse de 37,61%. L'effondrement des exportations burkinabè en direction du marché d'Abidjan est causé par un conflit entre les marchands de bétail et les chevillards burkinabè depuis 2004. Tous les flux d'approvisionnement du marché d'Abidjan arrivent par un système de transport autre que le convoi à pied du bétail, celui-ci étant interdit en Côte d'Ivoire (N'Guessan, 2000).

2-2. LE TRANSPORT DU BETAIL EN DIRECTION D'ABIDJAN

Le camion et le train sont les deux moyens de transport empruntés pour la desserte du marché d'Abidjan. Les flux d'animaux en provenance du Mali empruntent uniquement la route. Celles en provenance du Burkina Faso et du nord de la Côte d'Ivoire empruntent en plus de la route, le chemin de fer. La Côte d'Ivoire dispose d'une voie ferrée qui relie Abidjan à Kaya au Burkina Faso où il traverse plusieurs régions de production. Aujourd'hui, ce sont 220 wagons et 300 camions de bétail qui arrivent par mois pour le marché à bétail d'Abidjan. Les camions utilisés sont des remorques de 35 tonnes contenant 33 têtes de bovins ou 200 têtes de moutons. Le

2- Situation relative à la signature des accords de paix de Ouagadougou.

coût du transport au départ du Mali jusqu'à Abidjan est de 900 000 francs CFA contre 600 000 francs CFA au départ du Burkina Faso. Quant au chemin de fer, l'entreprise SITARAIL, l'exploitant du réseau, met à la disposition des marchands deux types de wagons: un petit wagon d'une capacité de 36 bœufs au coût de 375 000 francs CFA et un grand wagon de 44 bœufs au coût de 450 000 francs CFA. Le transport par train est plus économique et plus rapide que celui du camion. Son coût de location est plus faible, il ne connaît pas de tracasseries et il fait moins de perte d'animaux. Cependant, la lenteur de l'acquisition et l'irrégularité des trains sont quelques difficultés que présente ce mode de transport. Ces désagréments sont liés à la vétusté et à l'insuffisance des locomotives, des wagons et de la voie ferrée. Toutefois, vu les avantages que présente le train, les marchands de bétail préfèrent emprunter le chemin de fer. Cependant, celui-ci relie uniquement Abidjan au bassin de production du Burkina Faso.

Les usagers de la route éprouvent beaucoup de difficultés pour acheminer le bétail à Abidjan. Tous les marchands de bétail dénoncent les différentes formes de tracasseries dont ils sont l'objet et le système de convoyage du bétail qui leur reviennent très chers. En effet, sur les routes ivoiriennes, les marchands de bétail sont confrontés à des taxes illégales³ aux nombreux postes de contrôle. Et pourtant à leur entrée en Côte d'Ivoire, ils sont aidés par certaines personnes appelées convoyeurs ou (facilitateurs). Ces derniers sont des agents de sociétés de convoyages basées dans les villes où se trouvent les postes d'entrée. Ils accompagnent les marchands importateurs de bétail avec pour rôle de remplir les formalités administratives et réduire ainsi les tracasseries des forces de l'ordre (douane, gendarmerie, police). En réalité une certaine complicité existe entre ces convoyeurs et les forces de l'ordre puisque les premiers justifient leur présence et les tarifs exorbitants de leurs services par la présence et les tracasseries faites par les seconds. Les frais du convoyage étaient à 600 000 francs

3- La Taxation illégale est un paiement non enregistrés effectué à l'endroit des agents du service public, sans raison évidente. Elle est contraire à la réglementation de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) qui prône la libre circulation des biens et personnes au sein de la sous-région

CFA par camions pendant la crise. Aujourd'hui, à la faveur de l'avenue des nouvelles autorités après la crise post-électorale de 2011, les frais du convoyage sont passés à 50 000 francs CFA soit une baisse de 91,67%, et les postes de contrôle ont été réduits.

Une autre difficulté rencontrée par les usagers de la route est la surenchère des transporteurs sur le coût de location des camions surtout pendant la période de Tabaski, les saisons de l'anacarde et du coton. Pendant les récoltes, les camions sont sollicités pour l'acheminement des productions au port d'Abidjan. Ainsi, une concurrence existe dans les pays sahéliens entre marchands de bétail et cultivateurs pendant les récoltes (Okike *et al* 2004). En outre, les camions ne sont pas tous adaptés au transport du bétail. Les camions conteneurs, bien qu'étant nombreux parce que bien adaptés pour le transport des marchandises, ne sont pas utiles pour le transport du bétail. Ils causent l'épuisement des animaux et un fort taux de mortalité par l'effet de la chaleur.

3- DIAGNOSTIC DU SYSTEME COMMERCIAL DU MARCHÉ À BÉTAIL D'ABIDJAN

Malgré la composition cosmopolite des populations du marché à bétail d'Abidjan, elles ont une organisation de vente commune qui permet la diffusion des flux.

3-1. L'ORGANISATION DES VENTES

Le commerce de bétail à Abidjan se déroule dans un environnement marqué par des asymétries d'information, de nombreux risques et une incomplétude du marché. Pour réduire l'incertitude qui en résulte, les acteurs se sont dotés d'un ensemble d'organisation et de règles, dont les réseaux marchands (voir Boutrais, 2001) et le respect de la "TFA" qui est la commission que le tuteur⁴ prélève sur chaque animal après la vente (figure 3).

4- Le tuteur, aussi appelé logeur (Boutrais, 2001) est l'intermédiaire entre le marchand de bétail et le client

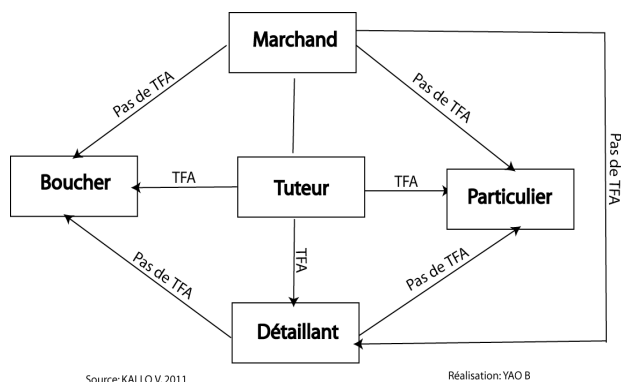


Figure 3: Schéma du circuit de vente au marché à bétail d'Abidjan en 2011

Cette rémunération perçue par le tuteur s'élève à 5000 francs CFA par bovin et 200 francs CFA par petit ruminant. Toutefois, cette dernière somme passe à 500 francs CFA en période de Tabaski. La « TFA » comprend: le droit de garantie des animaux contre les pertes et les vols, le droit d'hébergement de l'équipe du marchand et tous les petits soins que leur apporte le tuteur. C'est aussi la sécurité pour la fluidité des transactions au niveau du parc à bétail.

Cette façon de garantir la fluidité des transactions des bêtes est une tradition peulh à laquelle se plient tous les acteurs du marché d'Abidjan pour réussir le commerce de bétail. La « TFA » a été instaurée sur ce marché en 1980, à hauteur 500 francs CFA. Avant cette date, le tuteur demandait une prière de bénédiction à ceux qui achetaient les animaux à crédit. Elle est passée ensuite à 2000 francs CFA puis à 5000 francs CFA depuis 2003.

La vente des animaux entre marchands et chevillards se fait à crédit dans un système de réseau basé sur la confiance mutuelle et le lignage commun. Ainsi, pour tout achat de bétail, les chevillards étrangers se tournent vers les marchands de leur pays d'origine qui leur faisaient des prix préférentiels. Cette procédure intégrée de commercialisation est celle appliquée avant la crise. L'inconvénient reste la prise de risque, qui consiste au non-respect des engagements pris par la partie adverse. C'est ainsi que les chevillards burkinabè ont accumulé une énorme dette vis-à-vis des marchands de bétail. Cette insolvabilité des burkinabè a eu pour conséquence la baisse de l'offre des fournisseurs du Burkina Faso depuis 2004. En outre, le manque

de confiance entre marchands et chevillards, ajouté aux difficultés de transport dues à la crise, ont fait disparaître les prix préférentiels et la vente à crédit. Depuis lors, les marchands de bétail exigent un règlement au comptant partiel, changeant ainsi les habitudes commerciales entre les différents acteurs.

3-2. LES FLUX DE DISTRIBUTION DES ANIMAUX

Selon la typologie régionale des marchés de bétail de Guibert (2009) et Boutrais (2001), Abidjan est un marché terminal de consommation. Il assure la fonction d'éclatement des flux entre de nombreux chevillards. L'essentiel du bétail vendu est acheminé dans les abattoirs du District d'Abidjan (Tableau V).

Tableau V : Destination des bovins vendus au marché à bétail d'Abidjan en 2010

Localités	Bovins	
	Nombre de têtes	Part en (%)
Abattoir de Port-Bouet	93.312	68,76
Abattoir d'Abobo	19.289	14,22
Abattoir de Yopougon	5.454	4,02
Autres destinations dans le District d'Abidjan	2.244	1,65
Total District d'Abidjan	120.299	88,65
Transit pour l'intérieur du Pays	15.403	11,35
Total	135.702	100

Source : Statistiques du marché à bétail du District d'Abidjan, 2010.

Ce sont 120 299 bovins soit 88,65% des bovins vendus qui ont été abattus à Abidjan. L'abattoir de Port-Bouet est le plus grand du pays. Il reçoit environ 70% des ventes. Abobo et Yopougon sont des abattoirs annexes de celui de Port-Bouet Ils ont reçu respectivement 14,22% et 4,02% des ventes. Le marché de bétail d'Abidjan est aussi un marché de diffusion pour plusieurs villes ivoiriennes (figure 4). Son aire d'influence s'étend sur tout le littoral ivoirien où il approvisionne les villes de San-Pedro, Sassandra, Grand-Lahou. Dans le sud, il approvisionne Aboisso, Dabou, Bonoua, Agboville, Adzopé Azaguié, Alépé, Akoupé, Adiaké, Sikensi, Divo, Lakota. Son aire d'influence s'étend aussi sur

les villes situées à l'ouest du pays : Daloa, Duekoué, Soubré, Gagnoa; et à l'Est: Abengourou.

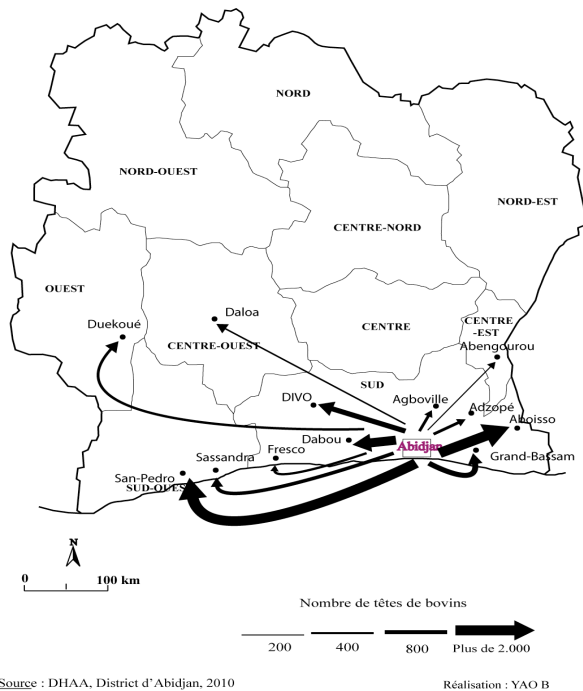


Figure 4 : Approvisionnement des villes ivoiriennes en bovins à partir du marché d'Abidjan en 2010

4- L'IMPACT DU SYSTEME COMMERCIAL SUR LES PRIX DES PRODUITS

Contrairement à l'adage qui dit « sur le marché, le client est roi », le règlement partiel au comptant est la pratique trouvée par les marchands pour s'imposer aux chevillards, leurs plus gros clients. En effet, ce système de crédit partiel permet de garder les chevillards dans les clans sans toutefois leur donner l'opportunité de discuter à des prix plus bas leurs commandes. Alors qu'ailleurs dans la sous région, l'organisation en réseaux des marchés à bétail tend à se défaire avec l'arrivée de nouveaux professionnels (Boutais, 2001), à Abidjan, les marchands profitent de leur position monopolistique pour imposer des prix et accroître ainsi leurs marges bénéficiaires. Bien que, la crise soit passée, et les frais de convoyage réduits, les prix ont été maintenus sur le marché à bétail d'Abidjan. Le prix du bétail ne dépend pas des

lois du marché mais de la volonté des marchands.

5- FORCES ET FAIBLESSES DU MARCHÉ À BÉTAIL D'ABIDJAN

Construit en 1969, le marché à bétail d'Abidjan a été déplacé successivement de Cocody à Treichville avant son implantation sur son site actuelle, dans la commune de Port-Bouët. Il est composé de deux parcs dont l'un moderne et l'autre traditionnel. Sa grande superficie de 42 000m² et le grand volume de son offre 100 000 têtes de bovins et 200 000 têtes d'ovins par an, font de ce marché le plus important de la Côte d'Ivoire. Il présente de grands atouts mais aussi de nombreuses faiblesses.

5-1. LES FORCES DU MARCHÉ À BÉTAIL D'ABIDJAN

La ville d'Abidjan est le premier atout de son marché à bétail. Capitale économique de la Côte d'Ivoire avec une population d'environ 5 millions d'habitants (ENV, 2008), Abidjan présente une forte demande en protéine animale. La Côte d'Ivoire a une frontière commune avec le Mali et le Burkina Faso les deux plus grands bassins de production de bétail en Afrique de l'ouest après le Nigéria (CILSS, 2008). Abidjan est reliée à ces pays par un réseau de route bitumée et le chemin de fer uniquement pour le second. Faisant partir de l'hinterland du port d'Abidjan, le retour des véhicules est facilité par la disponibilité des marchandises

Son accessibilité et sa forte demande en produits animaux font d'Abidjan une plate tournante du commerce de bétail dans la sous région. La proximité de l'abattoir du parc à bétail facilite les échanges entre marchands et bouchers. En outre, Le marché à bétail d'Abidjan a une aire d'influence qui s'étend sur plusieurs régions de la Côte d'Ivoire.

Le marché d'Abidjan a résisté à la longue crise ivoirienne. En effet, ce marché ne fonctionne pas de façon autonome. Il s'insère dans un réseau commercial qui couvre une aire sous régionale. La crise ivoirienne avec son lot d'insécurité a entraîné une partition du pays. La région nord pourvoyeuse de bétail, et les routes reliant Abidjan aux grands fournisseurs sahéliens, échappaient au contrôle

de l'Etat. Le marché à bétail d'Abidjan pouvait ainsi connaître l'isolement et le déclin puisque l'insécurité sur les routes menant au marché est cause de déclin selon Boutrais (2001). Bien au contraire, au plus fort de la crise ivoirienne, les marchands ont fait des détours par le Ghana pour approvisionner Abidjan. De toute évidence, la sortie de crise en Côte d'Ivoire reste une grande opportunité pour le marché à bétail d'Abidjan. Elle est à l'origine de la normalisation de l'administration sur l'ensemble du territoire, mettant fin à la dualité administrative et à la réduction des barrages.

5-2. LES FAIBLESSES DU MARCHÉ A BÉTAIL D'ABIDJAN

L'approvisionnement local du marché d'Abidjan est de faible ampleur et joue sur une complémentarité saisonnière des gros fournisseurs sahéliens. Aussi, sur ce marché pullule une multitude d'acteurs non ivoiriens, privilégiant les animaux en provenance de leur pays. Les raisons sont plus économique que social: les zébus sahéliens sont plus rentables que les taurins ivoiriens.

Le marché à bétail d'Abidjan connaît une opacité et les marchands sont soumis à une incertitude importante : le risque de non-paiement dans le cas des ventes à crédit. En effet, les échanges entre acteurs se font au sein des clans d'où le manque de concurrence sur le marché. Il est pratiquement impossible de commercialiser du bétail au chevillard sans intervention des tuteurs à cause du système de crédit. Les chevillards prennent les animaux à crédit et ne paient qu'après la vente des bouchers. Il est important que le marchand s'adresse à un chevillard fiable pour la vente de son bétail. Cette garantie est faite par le tuteur qui perçoit une commission par animal vendu. Le fort endettement des chevillards constitue aujourd'hui un goulot d'étranglement à l'approvisionnement du marché d'Abidjan. Il fait régresser l'approvisionnement en provenance du Burkina Faso.

L'absence d'un observatoire du bétail pour la diffusion de l'information sur le marché à bétail consolide les réseaux. En effet, les marchands importateurs sont pour la plupart établis dans les pays sahéliens, d'où ils achètent les animaux. Les expéditions vers Abidjan ne se font que sur

commande des clients que sont les chevillards ou des tuteurs qui connaissent le niveau de la demande du marché (système d'information traditionnel). S'ils ne font pas partie d'un réseau, alors leur action est incertaine car il n'existe aucune structure pour leur apporter l'information du marché et coordonner la vente de leurs cargaisons. Ils deviennent alors dépendants du tuteur (organisation en relais).

Les principaux acteurs du marché à bétail d'Abidjan continuent de pratiquer un système de transaction traditionnel loin des banques. Ils n'ont donc pas accès au crédit classique. Or la non existence de crédit bancaire crée une situation de dépendance des marchands vis à vis des tuteurs qui constituent une source de financement informelle. Cette situation non seulement accroît le prix de vente des animaux, mais met également un frein à tout investissement supplémentaire. En outre, le système traditionnel de vente pratiqué au marché à bétail d'Abidjan se fait sans équipement de mesure (balance) pour évaluer le poids des animaux mis en vente. Le prix fixé aux animaux n'est pas rationnel, il est fonction du marchandage des acteurs d'où les difficultés des autorités à contrôler les prix.

Le transport du bétail est beaucoup plus contraignant en Côte d'Ivoire qu'au Ghana. Sur les routes ivoiriennes, les marchands de bétail sont confrontés à des taxes illégales aux nombreux postes de contrôle et à des frais de convoyage payés aux sociétés de convoyage. Au Ghana par contre, il n'existe pas de frais de convoyage (Okike, 2004). En outre, les marchands de bétail ne payent que 12 000 francs CFA de taxes illégales sur les routes ghanéennes contre 71 000 francs CFA sur les routes ivoiriennes (Okike, 2004).

6- LES MENACES DU MARCHÉ À BÉTAIL D'ABIDJAN

Le marché à bétail d'Abidjan est menacé par l'émergence de nouveaux circuits en direction de l'Est de la sous région et les viandes extra-africaines.

6-1. DES EXPORTATIONS SAHELIENNES TOURNÉES DE PLUS EN PLUS VERS DE NOUVEAUX MARCHÉS

Les enquêtes effectuées au marché à bétail d'Abidjan révèlent que 26,6% des marchands s'approvisionnent à partir de la Côte d'Ivoire. A l'unanimité, Ces marchands nationaux préfèrent le marché ivoirien et en particulier celui d'Abidjan. La motivation de ce choix est liée à la qualité et à l'insuffisance de la production ivoirienne. Elles ne leur permettent pas de concurrencer les marchands sahéliens sur d'autres marchés de la sous-région. Ces derniers par contre ont des préférences variables entre le marché d'Abidjan et ceux du Ghana ou du Sénégal d'une part, et d'autre part entre le marché d'Abidjan et ceux du Nigeria (Tableau VI)

Tableau VI: Choix des marchands sahéliens interrogés à Abidjan sur la préférence des marchés de la sous-région en 2011.

Préférence des marchands	Effectif	Part en (%)	Préférence des marchands	Effectif	Part en(%)
Marché d'Abidjan	38	86,36	Marché d'Abidjan	9	20,45
Marchés du Ghana ou du Sénégal	6	13,64	Marché du Nigéria	35	79,55
Total	44	100	Total	44	100

Source : Enquêtes 2011

Ce sont 86,36% des marchands sahéliens qui ont pour préférence le marché d'Abidjan par rapport à ceux du Ghana ou du Sénégal. Les raisons qui motivent leur choix est que sur le marché d'Abidjan, on ne fait pas de trie contrairement au deux derniers où les animaux castrés sont les plus demandés. Toutefois, les exportations de bétail du Burkina Faso et du Mali qui allaient essentiellement en Côte d'Ivoire, ont connu une déconcentration des destinations au profit du Ghana à la faveur de la dévaluation du franc CFA en 1994. Cette tendance s'est intensifiée suite à la crise ivoirienne de 2002, des contraintes sur les routes ivoiriennes et de l'insolvabilité des chevillards de Côte d'Ivoire (Guibert *et al*, 2009). La crise étant passée, ce sont ces deux derniers faits qu'évoquent les autres marchands (13,64%) dans leur choix pour les marchés du Ghana ou du Sénégal.

Quant aux marchés du Nigeria, 79,55% des marchands sahéliens les préfèrent par rapport à celui d'Abidjan. Ce choix est motivé par l'information qu'ils ont reçue « au Nigeria, la cargaison de bétail se paye cash sur les marchés » contrairement au marché d'Abidjan. Les marchands de bestiaux de la sous région sont moins riches et plus instables que l'ancienne génération (Boutais, 2001). Ceci explique leur attirance pour les marchés où les animaux sont payés au comptant. Le système de crédit constitue une menace réelle pour le marché d'Abidjan puisque la possibilité de changer facilement une destination pour une autre, fait la force de la plupart des réseaux marchands de bétail (Ancey, 1996). L'accroissement de la demande du Nigeria s'est traduit par le développement de circuits horizontaux allant du Burkina Faso au Nigeria via le nord du Benin (Guibert *et al*, 2009). Ce circuit prend de l'ampleur au regard de la forte démographie du Nigeria, son fort taux d'urbanité, l'amélioration du pouvoir d'achat des consommateurs qui s'explique par la relative bonne tenue des cours des produits pétroliers, la stabilité de la monnaie locale, le Naira, l'apparition de nouvelles habitudes alimentaires (fast-food) qu'accompagnent l'émergence d'une classe moyenne (Guibert *et al*, 2009).

Avec une demande insatisfaite, le Nigeria constitue un important débouché régional de produits animaux de l'Afrique de l'ouest (CILLSS, 2008), toutefois, 20,45% des marchands interrogés se défendent d'y aller pour écouler leurs produits. Les raisons avancées sont l'insécurité au nord du Nigeria et l'instabilité du taux de change du Naira.

6-2. LES VIANDES EXTRA AFRICAINES

La viande extra africaine a pris de l'essor en Côte d'Ivoire suite à la crise ivoirienne (Yao, 2010). Ce produit suscite un double enjeu : l'un, alimentaire, pour son appui à la sécurité alimentaire et l'autre, économique, pour les emplois et les revenus qu'elle génère, toutefois, ses effets sur les filières locales de viande sont réels. L'Union Européenne le principal fournisseur de la Côte d'Ivoire accorde des subventions à la production et à l'exportation de ses viandes. Ces subventions ont déprimé pendant longtemps le prix de la viande locale, créant un effet

favorable pour les consommateurs, et défavorable pour les acteurs locaux de la filière bétail/viande (Yao, 2010). Le gouvernement ivoirien est donc obligé d'instaurer des taxes compensatoires sur les produits carnés importés hors de la CEDEAO afin de protéger l'élevage ivoirien et toute la filière bétail viande locale, contre la concurrence des viandes importées.

CONCLUSION

Le marché à bétail du District d'Abidjan est contrôlé par des réseaux de marchands interdisant la concurrence. En outre il y est pratiqué un système de commercialisation à crédit qui entrave fortement le dynamisme des approvisionnements. La conséquence est le prix élevé du bétail et de la viande à Abidjan. La sortie de crise est une opportunité pour la redynamisation du marché à bétail d'Abidjan mais, le détournement du bétail sahélien vers des marchés plus attractifs de la sous-région et le recours au marché mondial de la viande sont autant de facteurs qui menacent la bonne marche de ce marché. L'amélioration de la filière bétail viande et la stabilisation du prix de la viande repose sur : l'ouverture du marché à la concurrence, l'appui à l'organisation des acteurs, la création de fond en vue de garantir les transactions commerciales, la suppression des frais de convoyage et des taxes illégales, la relance de la production animale, la modernisation du système de transport et la création d'observatoire du bétail et du prix de la viande. Ainsi l'amélioration de ces facteurs permettra à n'en point douter l'essor du marché à bétail d'Abidjan et même la relance de toute la filière bétail viande en Côte d'Ivoire. Aussi, est-il important de s'interroger sur les conséquences de la crise malienne sur l'approvisionnement du marché à bétail d'Abidjan, car ce pays demeure en l'état actuel des choses son principal fournisseur de bovins.

BIBLIOGRAPHIE

ANCEY V., (1996) Trajectoires pastorales et politiques économiques de l'élevage : éleveurs transhumants dans le nord de la Côte d'Ivoire, thèse EHESS, Paris, 380p.

BONNET B., et GUIBERT (B.), [2009] Commerce du bétail en Afrique de l'Ouest, atouts et défis pour les éleveurs. In : *Grain de sel* n°48, Iram (Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement), Paris, pp 37à38

BOUTRAIS J., [2001]: Du pasteur au boucher, le commerce du bétail en Afrique de l'Ouest et du Centre. In : *Autrepart* n°19, pp 49-70

CILSS (2008): Diagnostic, contraintes et perspectives au Sahel, Notes sur l'élevage transhumant, Secrétariat exécutif du CILSS (Comité permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel), Ouagadougou, 24 p

COMPAIN D., (1994): Impact de la dévaluation du franc CFA sur la filière viande en Côte d'Ivoire, ORSTOM, Abidjan ,42p.

DALMASSO E. GUGLIELMO R. ROCHEFORT M., (1969): *Éléments de science économique à l'usage des géographes*, Tome1: Les mécanismes économiques, édition Fernand Nathan, Paris, 239p

DELGADO C. et STAATZ J., 1981. La commercialisation du bétail et de la viande en Afrique de l'ouest, tome III: Côte d'Ivoire et Mali. Préparé par le Centre de recherche sur le développement économique. CRED, Université du Michigan, 567p.

ENV (2008): Enquête sur le Niveau de vie des ménages ; Rapport définitif INS (Institut National de la Statistique), Abidjan, 85p

GUIBERT B. BANZHAF M. SOULE B. G. BALAMI D. H. IDE G., (2009): Etude régionale sur les contextes de la commercialisation du bétail /Accès aux marchés et défis d'amélioration des conditions de vie des communautés pastorales, Rapport final; Iram (institut de recherches et d'applications des méthodes de développement), Paris, 119p

KALLO V., (2011): Contribution à l'amélioration de la distribution de la viande à l'abattoir de Port-Bouet, Etude de la Direction de l'Hygiène Alimentaire et des Abattoirs du District d'Abidjan (DHAA), Abidjan, 32 p

N'GUESSAN N., (2000): Etude sur le contrôle des récents changements des prix des marchés de bétail du sahel et de la côte ouest africaine, The Mitchel Group, 61p

OKIKE I. SPYCHER B. WILLIAMS T. O. BALTENWECK I., (2004): La réduction des frais transfrontaliers de transport et de manutention du bétail en Afrique de l'Ouest. In: *La commercialisation du bétail en Afrique de l'ouest*, Synthèse3. ILRI/ CFC/CILSS, 4p

SALIOU K. DANHO T., (2008): Revue du secteur avicole de Côte d'Ivoire, F.A.O, 77 p.

STAATZ J. DELGADO C., (1981): la commercialisation du bétail et de la viande en Afrique de l'ouest, tome III, Côte d'Ivoire, préparé par le Centre de recherche sur le développement économique, CRED, Université du Michigan, 567p.

WEIGEL J.Y., (1989): La commercialisation du poisson en pays lagunaire ivoirien, Edition ORSTOM, collection Etudes et Thèses, Paris 138 p

YAO B. D., (2010): Etude de la distribution de la viande importée par voie maritime en Côte d'Ivoire, thèse unique de Doctorat de géographie, Université de Cocody, 258 pages.